



Dossier de contrôle d'implantation, de conception

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR

*Nom, prénom du demandeur :

*Adresse actuelle :

*Code Postal :

Localité :

*Numéro de téléphone :

*Adresse électronique :

<u>Pièces à fournir par le propriétaire</u>	<u>Cocher les pièces fournies</u>	<u>Cadre réservé au contrôleur</u>
❖ Le présent formulaire dûment complété et signé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❖ Un plan de situation de la parcelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❖ Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur base cadastrale (Echelle 1/200 ou 1/500)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❖ Un plan en coupe de l'habitation et de l'installation (Echelle 1/200 ou 1/500)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❖ Une description et dimensionnement de la filière (collecte, pré- traitement, traitement et évacuation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
❖ Une étude de définition de filière d'assainissement non collectif pour les immeubles au-delà de 20 EH et pour les autres installations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cadre réservé à l'administration

Date du contrôle :
N° Permis :
N° Parcelle :

CONSTRUCTION OU REHABILITATION DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTROLE D'IMPLANTATION ET DE CONCEPTION

(A remettre au service technique de la mairie du lieu de construction en **3 exemplaires**)

Avant réalisation, tout projet de création ou de réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'un contrôle d'implantation et de conception.

Cette prestation est assurée par le SPANC de la commune de Saint-André.

Ce dossier permet de renseigner le service sur la nature de votre projet.

Vous devrez le déposer après l'avoir complété en 3 exemplaires au service urbanisme de la mairie de Saint-André.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VERIFICATIONS

Phase 1 : Le contrôle d'implantation et de conception

Le contrôle d'implantation et de conception a pour but de vérifier que le projet d'assainissement non collectif est conforme à l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif.

Il s'agit lors de ce contrôle de prendre en considération les contraintes du site, l'adéquation sol/filière, le système de pré- traitement et le traitement, le dimensionnement, la ventilation, le respect des distances et de l'implantation ainsi que l'accessibilité de l'ouvrage.

L'avis rendu par le SPANC concernant votre dossier, sous sera communiqué au plus tard 15 jours après la date du dépôt.

Si l'avis est défavorable, vous devez le réétudier afin de répondre au(x) motif(s) de refus.

En aucun cas, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier par le SPANC.

Lorsque vous connaîtrez la date de démarrage de votre chantier, vous devrez transmettre au SPANC la déclaration d'ouverture de chantier et convenir d'une date de rendez-vous pour une première visite avant démarrage du chantier de l'installation d'assainissement non collectif.

Phase 2 : Le contrôle de réalisation

Le contrôle de réalisation ou d'exécution s'effectue sur le site et a pour but de vérifier que les éléments retenus par le propriétaire et accepté par le SPANC lors du contrôle de conception et d'implantation son bien respectés lors de la réalisation du dispositif.

La mission du contrôleur consiste :

- A apprécier la conformité entre le projet du propriétaire validé et la réalisation et la qualité de l'installation

- A recueillir une description de l'installation (composé d'un plan détaillé) qui sera utilisé lors du contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien

La visite sur site sera précédée d'un avis préalable de visite notifié par le service aux intéressés dans un délai de 7 jours.

Après le contrôle, vous ou votre mandataire devrez signer le compte rendu de visite. Vous recevrez le rapport complet, signé du maire, par voie postale.

Si les travaux réalisés, ne sont pas conformes, vous devrez faire les mises en conformité nécessaires et reprendre contact avec le SPANC une fois les modifications réalisées pour une contre visite.

Ces démarches sont obligatoires.

Pour que cette vérification puisse se faire dans les meilleures conditions, retourner le formulaire « demande de contrôle de réalisation » dûment complété au minimum 3 semaines avant la fin des travaux ainsi qu'une proposition de date et d'heure de visite.

Veuillez aussi joindre le plan d'exécution de l'installation, en coupe et en plan.

LES CONTROLES, UN SERVICE FOURNI PAR LA COMMUNE, OBLIGATOIRE ET PAYANT

La délibération du conseil municipal de la commune de Saint-André du 30 juin 2009 affaire n°12 rappelle que le SPANC est géré financièrement comme un service à caractère industriel et commercial, ce qui implique que les dépenses du service doivent être équilibrées par les redevances acquittées par les usagers.

A ce titre, les redevances sont les suivantes :

- ✓ Contrôle implantation-conception :
 - Maison individuelle : 150 euros
 - Ensemble immobiliers ou installations diverses (autres que les maisons individuelles) : 250 euros
- ✓ Contrôle de réalisation ou de bonne exécution :
 - 1^{ère} ou 2^{ème} visite : 70 euros
 - Contre visite : 70 euros

La facturation sera effectuée après la réalisation de la prestation sous la forme d'un titre de recette.

Le recouvrement se fera par le Trésor Public de la commune.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DOSSIER

Date du dépôt de la demande : / /

Date du dépôt du permis de construire (le cas échéant) : / /

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROJET

*Localisation de l'immeuble :

Nature du projet :

- Installation neuve
- Réhabilitation de l'existant
- Extension
- Modification du système d'assainissement sans permis de construire

Caractéristiques de l'habitation :

- Résidence principale Résidence secondaire

Nombre de pièces principales :

Réalisation du projet :

Nom et adresse de l'installateur prévu :

Téléphone :

Procédure d'urbanisme associée :

- Permis de construire n°
- Permis d'aménager n°
- Autres (à préciser)
- Déclaration de travaux N°

Si la demande fait suite à un certificat d'urbanisme (CU), préciser son numéro :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TERRAIN CONCERNE PAR LE PROJET

Partie à remplir par le propriétaire	Partie à remplir par le contrôleur
<ul style="list-style-type: none">• Superficie totale de la parcelle :m²• Superficie pour l'assainissement :m²• Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non• Pente du terrain : <input type="checkbox"/> faible (<5%) <input type="checkbox"/> forte (>10%) <input type="checkbox"/> moyenne entre 5 et 10%• Présence d'un captage d'eau (puits, forage) sur le terrain <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <p>Est-il destiné à la consommation humaine <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m</p> <ul style="list-style-type: none">• Présence d'un captage d'eau (puits ou forage) sur un terrain mitoyen <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ne sait pas <p>Est-il destiné à la consommation humaine <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m</p>	<ul style="list-style-type: none">• La superficie est-elle suffisante pour le dispositif ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non• La filière est-elle dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non• Respect d'une distance de 35m ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

***Références cadastrales :**

Section :

N° :

ETUDES REALISEES SUR LE TERRAIN :

Réalisation d'une étude de définition :

oui non

Si oui, joindre une copie du rapport et utiliser les résultats pour remplir le formulaire.

Réalisation d'une étude des sols :

oui non

Si oui, joindre une copie du rapport et utiliser les résultats pour remplir le formulaire

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PROJET

***Plan de masse au 1/200 ou au 1/500** (à joindre à votre demande)

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de l'habitation*
- Le pré- traitement (fosse septique toutes eaux)*
- Les ventilations (primaire et secondaire)*
- Le traitement*
- Les arbres, arbustes et potager
- Les surfaces imperméabilisées ou amener à l'être
- Les voies de passage des véhicules
- Les bâtiments annexes (garage, piscine...)
- Les puits, captage et forage utilisés pour l'alimentation en eau potable à proximité de la parcelle ou sur la parcelle
- Les cours d'eau, fosse, marre...
- Le système d'évacuation des eaux de pluie

***Plan de coupe du dispositif au 1/200 ou au 1/500** (à joindre à votre demande)

- Profil en long comprenant la ligne cotée du terrain naturel, la ligne des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

****Tous les matériaux d'assainissements doivent être conformes aux normes Française (NF) et Européenne (CE) en vigueur.***

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INSTALLATION

Partie à remplir par le propriétaire	Partie à remplir par le contrôleur
LE DISPOSITIF DE PRETRAITEMENT DES EAUX USEES	
<ul style="list-style-type: none"> • Les eaux vannes et les eaux ménagères sont-elles prétraitées séparément ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Volume fosse toutes eaux ou de la fosse septique ? m³ • Volume de l'installation biologique ? m³ <p>Caractéristiques de la fosse (matériau, forme)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une ventilation est-elle prévue pour la fosse? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <p>En entrée de fosse (primaire) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>En sortie de fosse (secondaire) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <p>Rappel : Les ventilations primaires et secondaires doivent être indépendantes, situées au-dessus des locaux habités et d'un diamètre de 100mm au minimum.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un pré- filtre extérieur à la fosse est-il prévu ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <p>Quel volume ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pré- filtre intégré à la fosse? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • La fosse toutes eaux est-elle située à plus de 10m de l'habitation ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Est-il prévu un bac à graisse? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, quel volume ? • Immobilisation de la fosse par une dalle d'amarrage? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Protection de la fosse par une dalle de répartition? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <p>Autres dispositifs de pré- traitement (préciser la nature et le volume du pré- traitement à installer)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Le volume du pré -traitement est-il suffisant ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si non, volume suggéré :m³ • L'implantation de la fosse est-elle compatible avec les aménagements du terrain ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Le positionnement de la ventilation est-il correct ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <ul style="list-style-type: none"> • Le volume du pré filtre est-il adapté ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <ul style="list-style-type: none"> • Le bac à graisse est-il souhaitable ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Le volume du bac à graisse est-il adapté ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Si présence de nappe, une dalle d'amarrage est-elle prévue ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Si fosse enfouie sous zone de circulation, une dalle de répartition est-elle prévue ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

<u>DISPOSITIF DE TRAITEMENT DES EAUX USEES</u>	
<p><input type="checkbox"/> Tranchées d'épandage à faible profondeur Nombre de tranchées : Longueur des tranchées :</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> lit d'épandage Nombre de drains : Superficie du lit d'épandage : Longueur du drain :</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> lit filtrant vertical non drainé Nombre de drains : Superficie du filtre à sable :</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> lit filtrant vertical drainé Nombre de drains : Superficie du filtre à sable :</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> Tertre d'infiltration Surface base : Surface sommet : Hauteur :</p> <p><input type="checkbox"/> Autres (préciser la nature et le dimensionnement du traitement à installer)</p> <p>Distance minimale : - par rapport à l'habitation.....m - par rapport aux limites de la parcelle.....m - par rapport aux arbresm</p> <p>L'évacuation des effluents (dispositif drainé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le milieu prévu pour le rejet est-il un puits d'infiltration : <p>Si oui, Possédez-vous une dérogation préfectorale ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui, la joindre à votre demande</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La filière est-elle autorisée dans la zone ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Le dispositif est-il adapté aux contraintes de sol (perméabilité, pente, nappe...) <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Préciser : • Longueur d'une tranchée >30m <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non • Le dimensionnement est-il adapté au logement ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <p>Distance/habitation>5 m <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Distance/limites de la parcelle>3m <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Distance/arbres>3m <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rejet par puits d'infiltration : Existe-t-il une dérogation préfectorale sur la zone ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si non, le particulier a-t-il fourni une dérogation ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

- Réaliser l'installation d'assainissement autonome conformément au projet décrit dans le présent formulaire, après validation du SPANC et conformément à la réglementation (circulaire du 22 mai 1997, arrêtés du 6 mai 1996) et aux règles de l'art en vigueur.
- Prévenir les techniciens du SPANC avant le début des travaux d'assainissement pour la 1^{ère} visite et avant le remblaiement de l'installation pour la 2^{ème} visite.
- S'acquitter de la redevance prévue dans le cadre de l'instruction du présent dossier d'un montant de

Fait à

Le

Signature du demandeur ou de son représentant

PROPOSITION D'AVIS DU CONTROLEUR

- Avis favorable Avis favorable avec réserves Avis défavorable

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, nom et signature du contrôleur :

AVIS DU RESPONSABLE DU SERVICE DU CONTROLE

- Avis favorable Avis favorable avec réserves Avis défavorable

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, nom et signature du responsable du service en charge du contrôle :